

Direction Générale des Services
Service Marchés Publics
NV/JM/BB/ N° 20240261

Le Maire de la Commune de Lambersart,

Vu les articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 30 mars 2023 ayant pour objet de préciser la délégation du Conseil Municipal au Maire des dispositions de l'article L.2122-22 alinéas 21°, 22° et 27° du Code général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté n° 2023P00191 du 31 mars 2023 donnant délégation à Monsieur Antoine PIERROT, Adjoint au Maire,

Vu l'accord-cadre n°2022A00402 conclu le 13 décembre 2022 pour le marché de service d'entretien des espaces verts et du patrimoine arboré (Lot 2 : entretien d'espaces verts (sites Parc St Pierre - Parc du Cosec -Allée Saint Clément - Parc Borloo - Résidentialisation du Pacot Vandracq) - Marché réservé),

Vu le changement de comptable public à compter du 1^{er} septembre 2024,

Considérant la nécessité de confier un avenant n°2 à l'association LA SAUVEGARDE DU NORD ESPAS LAMBERSART, titulaire de l'accord-cadre de service d'entretien des espaces verts et du patrimoine arboré (Lot 2 : entretien d'espaces verts (sites Parc St Pierre - Parc du Cosec -Allée Saint Clément - Parc Borloo - Résidentialisation du Pacot Vandracq) - Marché réservé),

DECIDE

ARTICLE 1^{ER} : De signer l'avenant à l'accord cadre de services, passé en procédure d'appel d'offres ouvert avec le groupement d'entreprises solidaires dont le mandataire est l'association LA SAUVEGARDE DU NORD ESPAS LAMBERSART sise 199/201 rue Colbert - Centre Vauban à LILLE CEDEX (59045) pour le marché de service d'entretien des espaces verts et du patrimoine arboré (Lot 2 : entretien d'espaces verts (sites Parc St Pierre - Parc du Cosec -Allée Saint Clément - Parc Borloo - Résidentialisation du Pacot Vandracq) - Marché réservé). Cet avenant a pour objet de modifier le comptable assignataire à compter du 1^{er} septembre 2024.

ARTICLE 2^{ÈME} : Suite à la fermeture définitive du Centre des Finances Publiques de Marcq-en-Barœul au 1^{er} septembre 2024, il lui est substitué le Service de Gestion Comptable de Lille. Le comptable assignataire est Monsieur le Comptable Public du Service de Gestion Comptable de Lille - 2 Boulevard de Strasbourg à LILLE CEDEX (59881). Cet avenant prend effet à compter du 1^{er} septembre 2024.

ARTICLE 3^{ÈME} : Monsieur Nicolas VANDENBUSSCHE, Directeur Général des Services et le Service de Gestion Comptable de Lille, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lambersart, le 24 SEPT 2024



Pour le Maire
Adjoint Délégué

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Lambersart
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

| | |
|---|---|
| Numéro de l'acte : | D20240261 |
| Objet : | Avenant n°2 à l'accord cadre de services passé en procédure d'appel d'offres ouvert avec LA SAUVEGARDE DU NORD ESPAS LAMBERSART pour le marché de service d'entretien des espaces verts et du patrimoine arboré (Lot 2 : entretien d'espaces verts; Cet avenant a pour objet de modifier le comptable assignataire à compter du 1er septembre 2024. |
| Type de transaction : | Transmission d'actes |
| Date de la décision : | 2024-09-24 00:00:00+02 |
| Nature de l'acte : | Contrats, conventions et avenants |
| Documents papiers complémentaires : | NON |
| Classification matières/sous-matières : | 1.1 - Marchés publics |
| Identifiant unique : | 059-215903287-20240924-D20240261-CC |
| URL d'archivage : | Non définie |
| Notification : | Non notifiée |

Fichiers contenus dans l'archive :

| Fichier | Type | Taille |
|---|-----------------|----------|
| Enveloppe métier Nom métier : 059-215903287-20240924-D20240261-CC-1-1_0.xml | text/xml | 1.2 Ko |
| Document principal (Document contractuel) Nom original : D20240261.pdf Nom métier : 99_DC-059-215903287-20240924-D20240261-CC-1-1_1.pdf | application/pdf | 376.9 Ko |

Cycle de vie de la transaction :

| Etat | Date | Message |
|----------------------------|---------------------------------|------------------------------------|
| Posté | 24 septembre 2024 à 14h30min22s | Dépôt initial |
| En attente de transmission | 24 septembre 2024 à 14h30min23s | Accepté par le TdT : validation OK |
| Transmis | 24 septembre 2024 à 14h30min24s | Transmis au MI |
| Acquittement reçu | 24 septembre 2024 à 14h30min37s | Reçu par le MI le 2024-09-24 |